

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport (en français et en anglais) de l'Auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière close le 31 mars 1961, conformément à l'article 70(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine,—Deuxième budget d'établissement révisé de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année close le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

---

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.